



CONVOCATION

Le prochain conseil d'administration du CCAS de Claira, aura lieu le
Lundi 30 septembre 2024 à 17h00
Salle du conseil municipal, 1^o Etage de la Mairie

Ordre du jour :

Approbation PV Conseil d'Administration du 5 juillet 2024

1. Convention de participation 2025-2030 pour la prévoyance maintien de salaire et la participation au financement de la protection sociale complémentaire risque prévoyance des agents souscrite par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales.
2. Modification du tableau des effectifs du personnel.
3. Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) des agents du CCAS.
4. Attribution de chèques cadeaux de Noël aux agents territoriaux.

Questions diverses.